Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Gesvres - Tome IV

Gesvres. — *Population* : 1.195 hab. en 1902 ; — 1.217 hab. en 1908.

René Rouland, prêtre, demande en 1736 à être enterré dans l'église sous l'image de saint François et lègue trois pièces de terre pour services religieux aux grandes fêtes de N.-D.

Curés : La série est à réformer de 1559 à 1569 : Franç. *Jacopin,* clerc du diocèse de Troyes, étudiant en l'université de Paris, 1559. — Pierre *Cocault* et non *Cacault,* clerc du diocèse de Soissons et non de Séez, secrétaire de René du Bellay, démissionnaire le 1er juil. 1565 en faveur de Clément *Corbin (Prov. du Maine,* t. XVI, p. 305). — Brandelis *Laigneau,* qui avait été précédemment en fonction à Saint-Léonard-des-Bois, fit placer dans cette église un groupe en terre cuite figurant l'*Ensevelissement de la Sainte Vierge,* où il se fit représenter lui-même, 1647. — Le 1er juin 1790, Térence *Deschamps,* curé insermenté, expose au Comité des recherches des Etats généraux que sa municipalité n'a pas voulu enregistrer sa dénonciation contre les voleurs, connus de tous, qui avaient pris les cierges dans son église les 22 et 23 mai (Arch. nat., DXXIX *bis,* 13). — *Plard,* 1904.

Duché de Gesvres. — Les lettres patentes autorisant le changement du titre de duc de Tresmes en celui de duc de Gesvres, sont du mois de juillet 1670.

La terre de Gesvres est adjugée au chevalier de Gesvres pour 56.000 ℔ par arrêt du Conseil d'Etat du 31 août 1720. — Le marquis de Gesvres en hérita comme légataire universel de la comtesse de Revel, 1752. — Le duc de Gesvres avait renoncé à la succession de la comtesse de Revel. sa tante. — Il mourut en 1759, car le duc de Tresmes, son frère et héritier, fait déclarer la part des biens qui lui revient de cette succession, en Saint-Léonard-des-Bois, et de celle de M. le chevalier de Gesvres, dont le duc de Gesvres était héritier.

En l'an 900, Charles le Simple autorise le comte Hugues, son parent, à donner aux moines de Saint-Evroult plusieurs domaines situés dans les vigueries de Gesvres, de Soulgé-le-Gannelon. de Fié (De l'Estang, *Incursions normandes dans le Maine,* p. 39).

Les Anglais qui occupaient la forteresse de Bouessé-la-Lande, faisaient des courses dans le pays dès 1361. Ils prirent les bœufs de deux paroissiens de Gesvres qui voituraient du vin d'Alençon au château de Vir… ; ce fut occasion de haine suivie de rixes et de mort d'homme entre les deux voituriers, le jour de Saint-Nicolas d'hiver 1361 (6 décembre), à la sortie d'une auberge (B. de Broussillon, *Arch. du Maine,* V, 104-106).

Le 13 brumaire an VI, trois brigands armés, avec cocardes blanches, veulent forcer une maison. Ils sont repoussés et l'un d'eux est tué.

L'*inventaire* de 1906 se fit le samedi 10 mars. Quelques jours auparavant, *Mayenne-Journal* en donnait un récit qui reçut le démenti mérité.

Maire : Pattier, 1902.